

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	18.04.2024
Thema	Wirtschaftspolitik
Schlagworte	Medizinische Forschung, Gesundheitspolitik
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wirtschaftspolitik, Medizinische Forschung, Gesundheitspolitik, 2020 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Wirtschaftspolitik	1
Strukturpolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
SiK-NR	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
BIP	Bruttoinlandsprodukt
LVG	Landesversorgungsgesetz

SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
CPS-CN	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
PIB	Produit intérieur brut
LAP	Loi sur l'approvisionnement du pays

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Strukturpolitik

POSTULAT
DATUM: 24.09.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Etant donné que la medtech, la biotechnologie et la production pharmaceutique représentent plus de 5 pourcent du PIB helvétique, et que ce secteur dope la croissance chaque année, Martin Schmid (plr, GR) préconise un rapport sur la **préservation et le renforcement de la Suisse en tant que pôle de biotechnologie et de production pharmaceutique**. Le rapport a pour objectif de renforcer la collaboration entre le secteur de la production, les start-ups et la recherche universitaire, de préserver l'accès à du personnel qualifié, d'encourager l'arrivée d'entreprises innovantes en Suisse et de mettre en place un comité consultatif.

Le Conseil fédéral s'est montré favorable au postulat. Il a été **adopté à l'unanimité** par la chambre des cantons.¹

MOTION
DATUM: 24.09.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Selon Brigitte Häberli-Koller (pdc, TG), la pandémie de Covid-19 a mis en lumière la dépendance helvétique aux chaînes de production et de livraison internationales. Elle cite notamment la dépendance de notre système de santé. Par conséquent, elle a déposé une motion qui demande au Conseil fédéral de **réduire notre dépendance économique afin de garantir la sécurité d'approvisionnement**. Cette motion suit des objectifs similaires à la motion 20.3906.

Pour sa part, le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. Il estime que si la pandémie a mis sous pression les chaînes d'approvisionnement et de production internationales, l'ensemble des blocages de livraison ont pu être résolus grâce à l'économie helvétique, aux interventions du SECO et aux bonnes relations internationales de la Suisse. De plus, il considère que la sécurité d'approvisionnement est garantie par la loi sur l'approvisionnement du pays (LAP). Au final, plutôt que des mesures «prématurées», le Conseil fédéral propose l'adoption du postulat 20.3433.

La **chambre des cantons a adopté la motion** par 28 voix contre 8 et 1 abstention.²

MOTION
DATUM: 04.03.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

Après l'**adoption de la motion** Häberli-Koller (pdc, TG) par la chambre des cantons, la commission de la politique de sécurité du Conseil national (CPS-CN) s'est penchée sur l'objet en parallèle de l'objet 20.3906. La CPS-CN a recommandé une adoption de la motion par 13 voix contre 11. La majorité de la CPS-CN a estimé que la crise planétaire de Covid-19 a mis en lumière notre dépendance économique ainsi que les faiblesses de la sécurité d'approvisionnement. Elle a préconisé donc une réduction de la dépendance helvétique aux chaînes de production internationales, notamment en matière d'alimentation, d'énergie et de biens liés à la santé. A l'opposé, une minorité PLR-UDC-PVL a recommandé un rejet. Elle considère que les bases légales existantes sont suffisantes pour **garantir la sécurité d'approvisionnement helvétique** en temps de crise.

A la chambre du peuple, la motion a été adoptée par 130 voix contre 54 et 4 abstentions. Si les parlementaires PLR (27) et PVL (13) ont voté en bloc contre la motion, seuls 14 parlementaires UDC les ont rejoints. La gauche et le groupe du Centre ont ainsi été accompagnés par 28 parlementaires UDC qui ont fait pencher la balance en faveur de la motion.³

1) BO CE, 2020, p.1060

2) BO CE, 2020, p.1042

3) BO CN, 2021, pp.165 s.; Communiqué de presse CPS-CN du 17.11.2020; Rapport CPS-CN du 17.11.2020; NZZ, TG, 5.3.21